

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2025**ORDRE DU JOUR :**

- I Subvention de Fonds d'Equipement des Communes 2025
- II Location du gite communal, conditions d'utilisation et tarifs
- III Location du bar communal, conditions d'utilisation et tarifs

Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie d'Arue, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUPRAT, Maire.

Présents - Frédéric DUPRAT, Daniel BOURGUEDIEU, Christelle DARRIEUX, Jean-Luc HENNART, Christian FAUCHER, Nadine LABAT, Alex MAISONNIER
Procurations - Marie-France BATTY donne pouvoir à Christian FAUCHER, Stéphane BARBE donne pouvoir à Christelle DARRIEUX,
Absent - Caroline ROCETTE

Secrétaire de séance - Christelle DARRIEUX

- I APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 09 avril 2025, qui est adopté à l'unanimité.

Votants - Pour : 09 Frédéric DUPRAT, Christian FAUCHER, Daniel BOURGUEDIEU, Christelle DARRIEUX, Jean-Luc HENNART, Nadine LABAT, Alex MAISONNIER, Christelle DARRIEUX pour Stéphane BARBE, Christian FAUCHER pour Marie-France BATTY

Contre : 0

Abstention : 0

- II SUBVENTION DE FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2025

Délibération 1- 17/2025

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de la Chaîne des Artisans Landais portant sur la rénovation du logement communal situé 51 place de la mémoire. Ces derniers s'élèvent à la somme de 67 320,16 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'entreprendre ces travaux, et sollicite auprès de Monsieur le Président du Département des Landes, l'attribution de la subvention « Fonds d'Equipement des Communes » au titre de l'exercice 2025.

Votants - Pour : 09 Frédéric DUPRAT, Christian FAUCHER, Daniel BOURGUEDIEU, Christelle DARRIEUX, Jean-Luc HENNART, Nadine LABAT, Alex MAISONNIER, Christelle DARRIEUX pour Stéphane BARBE, Christian FAUCHER pour Marie-France BATTY

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande de Fonds de Concours Bâtiment est en cours pour la somme de 10 000,00€ ainsi qu'une demande de Fonds de Concours pour les années 2024 et 2025 pour la somme de 11 135,62 €, auprès de la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac. Et la DETR pour 4 514,00€ auprès du Département des Landes.

- III LOCATION DU GITE COMMUNAL, CONDITIONS D'UTILISATION ET TARIFS

Délibération 2- 18/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, arrête ainsi qu'il suit les tarifs et les conditions d'utilisation du gîte communal d'Arue :

	Caution	Tarif
Tarif nuitée	550 €	50 €
Tarif semaine (du lundi au vendredi)	550 €	200 €
Tarif semaine (Weekend inclus)	550 €	300 €
Tarif weekend	550 €	100 €
Tarif mois	550 €	800 €
Forfait ménage		50 €
Linge de lit (Drap housse, 2 taies d'oreiller, housse de couette)		20 € / lit
Linge de toilette (drap de bain et serviette de toilette)		7€ / personne

La caution sera versée en 2 chèques distincts

- 1 de 500 € couvrant les éventuelles dégradations
- 1 de 50 € couvrant les éventuelles défaillances de nettoyage.

Ces dispositions s'appliqueront au 1^{er} juillet 2025.

Votants - Pour : 09 Frédéric DUPRAT, Christian FAUCHER, Daniel BOURGUEDIEU, Christelle DARRIEUX, Jean-Luc HENNART, Nadine LABAT, Alex MAISONNIER, Christelle DARRIEUX pour Stéphane BARBE, Christian FAUCHER pour Marie-France BATTY

Contre : 0

Abstention : 0

- IV LOCATION DU BAR COMMUNAL, CONDITIONS D'UTILISATION ET TARIFS

Délibération 3- 19/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, arrête ainsi qu'il suit les tarifs et les conditions d'utilisation du bar communal d'Arue :

	Caution	Tarif weekend	Jour semaine	Jour supplémentaire
Personne résidant sur la commune	550 €	75 €	25 €	25 €
Personne résidant hors commune	550 €	150 €	50 €	25 €
Associations atrébates	550 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations hors communes, CE d'entreprise et entreprises	550 €	75 €	25 €	25 €

- refacturation des frais électriques liés à l'utilisation du chauffage comme indiqué dans l'article 5 de la convention de location du bar.
- remise en état de la salle après chaque utilisation
- assurance obligatoire

La caution sera versée en 2 chèques distincts

- 1 de 500 € couvrant les éventuelles dégradations
- 1 de 50 € couvrant les éventuelles défaillances de nettoyage.

Ces dispositions s'appliqueront au 1^{er} juillet 2025.

Votants - Pour : 09 Frédéric DUPRAT, Christian FAUCHER, Daniel BOURGUEDIEU, Christelle DARRIEUX, Jean-Luc HENNART, Nadine LABAT, Alex MAISONNIER, Christelle DARRIEUX pour Stéphane BARBE, Christian FAUCHER pour Marie-France BATTY

Contre : 0

Abstention : 0

- QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire apporte des éléments d'information aux membres du Conseil Municipal dans les domaines suivants :

• REMPLACEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

Elodie m'a fait part de son prochain déménagement et du fait qu'elle quittera la région bientôt. Nous avons donc contacté le service remplacement du Centre de Gestion pour qu'il nous envoie des candidats. Et nous avons publié l'annonce sur le site emploi territorial pour la vacance de poste.

Nous avons reçu un certain nombre de candidatures via emploi-territorial, nous allons les étudier.

• MISE A JOUR DU DEVIS MICROPIEUX DE L'ANCIENNE ECOLE DU GINX

Jérôme a contacté la SOFIM pour avoir une mise à jour du devis de 2017 concernant la réalisation de micropieux et le terrassement s'y rapportant. Le devis de 2017 s'élevait à 29 900,00€ HT et le devis actualisé s'élève à 41 620,00€ HT mais ils ont inclus l'étude de sol complémentaire pour 2 500,00€ HT qui n'avait pas été proposée dans le 1er devis. Nous prendrons également contact avec la société BTPS pour un diagnostic complémentaire.

Nous nous laisserons le temps de réfléchir avant de prendre une décision.

• PROGRAMME TRAVAUX REFECTION CHAUSSEE 2025

L'UTD Villeneuve nous a envoyé le programme prévisionnel de réfection de chaussée NORD-EST pour
PV de la séance du 10/06/2025 - page 3

l'année 2025. Arue est concerné sur 3 320 mètres sur la RD9 en direction de Lencouacq.

• **MOTION CONTRE LA FERMETURE DES CLASSES**

Réunis en assemblée générale le 15 mars 2025 à Saint-Paul-lès-Dax, les maires et les présidents d'intercommunalités des Landes, dénoncent les décisions prises sans concertation de fermetures de classes sur l'ensemble du département.

Le nombre très important de 19 fermetures de classes est avancé pour la rentrée de septembre 2025.

Les maires concernés sont placés devant le fait accompli, ils ont recours à des actions locales pour essayer de s'opposer à ces décisions brutales.

Les maires des Landes rappellent leur attachement à l'école de la République, ils craignent avant tout la fragilisation de l'école publique notamment dans les territoires ruraux.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sont d'accord pour prendre une délibération pour la prochaine réunion du Conseil.

• **MANIFESTE POUR LA CHASSE, LA RURALITE ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE**

Le samedi 17 mai est la journée mondiale de lutte contre toutes les formes de discriminations. C'est cette date qu'à choisi la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) pour réaliser une action sur l'ensemble du territoire dans le but de lancer un appel de bon sens avec une demande simple « Que l'on nous laisse vivre chez nous avec nos passions et nos modes de vie ». Ainsi, la FDC40 adresse ce manifeste à toutes les communes Landaises.

Il s'agit d'une campagne de sensibilisation cherchant à montrer que la chasse est une activité vivante, dynamique et qui évolue avec son temps tout en préservant un patrimoine culturel historique richissime.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour soutenir la sauvegarde de la chasse à la palombe et décide de prendre une délibération en ce sens lors de la prochaine réunion.

• **REHABILITATION ENTREE DE BOURG AVEC XL HABITAT**

Suite au mail de madame PERRONNE concernant les difficultés d'XL Habitat à trouver des artisans capables de répondre raisonnablement à la consultation de décembre. Nous avons contacté monsieur SAINT GERMAIN de La chaîne des Artisans Landais pour qu'il se mette en relation avec XL Habitat.

• **SICTOM ET TRI HORS FOYER**

Le SICTOM nous précise le déroulement du Tri hors foyer sur notre territoire avec les étapes en cours et à venir. Monsieur le Maire demande à Daniel BOURGUEDIEU de suivre ce dossier.

• **PROJET DE COMMERCE**

Nous avons reçu un mail de monsieur LUCOTTE et madame FRANCON pour un projet de commerce multi services sur Arue. Nous prendrons contact avec eux pour échanger sur ce projet.

• **DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN FOOD-TRUCK**

Nous avons été sollicités par madame OLMER, gérante d'un food-truck pour l'installation de son camion sur Arue. Nous allons prendre contact avec elle pour avoir des précisions sur ses attentes et ses besoins.

• **SEISME EN BIRMANIE ET SOLIDARITE DE L'AMF**

Face à l'augmentation constante des catastrophes naturelles partout dans le monde, monsieur le Maire souhaiterait que le Conseil Municipal réfléchisse à un plafond annuel maximum qui pourrait être attribué pour aider les populations touchées via la Protection Civile ou la Croix Rouge. Pour ce qui est de la Birmanie nous ne ferons pas de don cette fois.

• **BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN**

Les résultats du BPC sont tombés il y a quelques minutes, le projet jeunes de skate-park à Arue est arrivé en deuxième place à 14 voies d'écart. Nous avons convié les jeunes qui sont forcément déçus du classement. Nous ne manquerons pas de féliciter Roquefort de leur victoire.

• **DEPART A LA RETRAITE DE BERNADETTE DULIN**

Nous avons reçu un courrier de Bernadette DULIN demandant son départ à la retraite au 1^{er} décembre 2025.

• **MISE A DISPOSITION DU CHAPITEAU**

La mairie a investi dans un chapiteau de 5m x 10m et le mettra gratuitement à la disposition des Atrébates, des associations communales et des communes limitrophes. Une convention sera rédigée et une caution de 500 € sera demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les habitants du quartier du Ginx ont déjà sollicité monsieur le maire pour utiliser le chapiteau lors du repas de quartier prévu en septembre.

• **DECES DE MONSIEUR MICHEL CABANACQ**

Monsieur Michel CABANACQ fut maire de 1983 à 1995, lors de ses obsèques un bouquet aux couleurs Bleu Blanc Rouge a été confectionné en hommage à son engagement pour Arue.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Christian FAUCHER a participé à une réunion sur le PLUi le jeudi 05 juin. Le projet retenu prendra en compte 2 zones, 1AU et 2AU.

Le constat fait apparaître en zone 1AU délimitant le futur lotissement, un site très majoritairement constitué de pins maritimes très entretenu, pas de zone humide identifiée et un enjeu modéré pour l'intérêt des espèces telles que oiseaux, mammifères, invertébrés, reptiles et flore.

En ce qui concerne la zone 2AU qui se trouve dans la ZA de Nauton, le site très majoritairement constitué de pinèdes et de zones rases des Landes très entretenues, pas de zone humide identifiée et un enjeu modéré à fort pour l'intérêt des espèces telles que oiseaux, micromammifères, invertébrés, reptiles et flore.

Pour ces 2 zones, la recommandation principale est donc de limiter l'emprise des constructions pour limiter l'imperméabilisation des sols.

La question qui subsiste est : peut-on quand même construire ?

Nous verrons ça le 13 juin lors de la prochaine réunion PLUi

➤ Nadine LABAT a une question par rapport au loup qui a été aperçu à Arue. Est-ce vraiment un loup ? l'OFB a constaté que ce ne serait pas un loup.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-huit et quinze minutes.

Le Maire
Frédéric DUPRAT

Le secrétaire de séance -
Christelle DARRIEUX

Liste des délibérations prises au cours de la séance :

Délibération 1– 17/2025 : Subvention de Fonds d'Equipement des Communes 2025

Délibération 2– 18/2025 : Location du gite communal, conditions d'utilisation et tarifs

Délibération 3– 19/2025 : Location du bar communal, conditions d'utilisation et tarifs